

ARRETÉ
portant tableau d'avancement de grade
Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Le Maire de BOUZY

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETÉ

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. LEMAIRE Romain</i>	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique territorial principal de 2 ^{ème} Classe	1	Dossier recevable A compter du 15/04/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Bouzy,
Le 23 Janvier 2024

Le Maire
JF SAINZ

